

<b>Titre de l'emploi :</b>	<b>Sauveteur plage</b>
<b>Statut d'emploi :</b>	Poste saisonnier temporaire – emploi d'été Disponibilité entre le mercredi et le dimanche (de 15 à 20 heures / semaine)
<b>Supérieur immédiat :</b>	Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

### **Sommaire des responsabilités**

Sous la responsabilité de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le sauveteur doit assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs en tout temps lorsqu'il est en service. Il doit être en mesure de répondre aux situations d'urgence selon les procédures de premiers soins apprises. La plage à surveiller se situe au lac Raymond, à Val-Morin.

### **Principales tâches et responsabilités**

- Effectuer les tâches d'ouverture et de fermeture de la plage ;
- Assurer la surveillance des baigneurs ;
- Voir à l'entretien de l'équipement de sauvetage et s'assurer qu'il est fonctionnel et disponible en tout temps ;
- Effectuer les tâches relatives aux tests d'eau et toute autre tâche en lien avec le poste.

### **Exigences du poste**

- Posséder la certification de sauveteur national, option plage (SN Plage) ;
- Être autonome, et avoir de l'initiative ;
- Être disponible du 15 juin au 25 août 2025, pour un horaire de 15 h à 20 h / semaine;
- Être âgé de 16 ans et plus.

### **Conditions salariales**

Selon la politique salariale en vigueur et l'expérience de travail. Renouvellement de certification payé et montant forfaitaire pour l'achat de vêtement.

Ce défi vous intéresse ? Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 mars 2025 à :

Municipalité de Val-Morin  
A/S Jacinthe Dugré  
Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
[loisirculture@val-morin.ca](mailto:loisirculture@val-morin.ca)

*Note : Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*